

**A.S.B.L. ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DIOCÉSAIN**  
**BRAINE-LE-COMTE**  
Rue des Postes 101  
7090 Braine-le-Comte

# PROJET ÉDUCATIF

Notre projet fait sienne la « Mission de l'école chrétienne » telle qu'elle a été définie dans le document d'origine<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Mission de l'école chrétienne*. Conseil général de l'Enseignement Catholique, rue Guimard 1, 1040 Bruxelles, 1995.

## ECOLE CHRETIENNE

Selon les besoins du temps, les communautés chrétiennes ont pris de façons diverses leurs responsabilités dans l'éducation des jeunes. Au fondement de l'école chrétienne se trouve l'intuition que la formation de l'homme et l'éveil du chrétien à la foi forment une unité. Les écoles chrétiennes d'aujourd'hui continuent cette tradition par l'empreinte des divers fondateurs.

L'A.S.B.L. Enseignement Catholique Diocésain, en sa qualité d'organisateur des établissements Institut Notre-Dame de Bonne-Espérance (École fondamentale et École secondaire), École fondamentale Notre-Dame, s'inscrit dans cette ligne de l'école chrétienne, et plus particulièrement dans la tradition de celle de ses fondateurs.

## LES INTENTIONS DES FONDATEURS

L'école chrétienne instituée dans le diocèse de Tournai a pour base l'humanisme chrétien. Elle a pour but de collaborer à la promotion sociale et culturelle, à la présentation de la pensée chrétienne et de la foi évangélique, dans le contexte général des idées présentes.

## AU SERVICE DE L'HOMME

Nos écoles entendent poursuivre les objectifs généraux du système éducatif, et notamment :

- ***Former la personne***

Notre enseignement vise à éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles, avec le souci d'accueillir l'enfant ou l'adolescent tel qu'il est. Il espère l'aider à développer la confiance en soi et à accéder à l'exercice responsable de la liberté.

- ***Former le citoyen***

Nos écoles visent également à former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l'homme et, par conséquent, consciente des devoirs qui en découlent. Dans cette optique, l'école a le souci de former à l'esprit critique et constructif.

- **Former l'acteur de la vie économique**

Nos établissements ont le souci d'assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société, avec la conviction toujours présente que l'économie doit promouvoir la dignité de l'homme.

- **Éveiller à la culture**

Dans un monde qui change, où s'entremêlent convictions et cultures, notre enseignement s'ouvre aux dimensions de toutes les cultures.

- **Émanciper l'homme**

Notre enseignement, à travers les compétences et les savoirs, par l'ouverture aux cultures de l'humanité, doit viser sans cesse à mieux comprendre l'homme et la société et dès lors, à développer l'aptitude à se situer et à se prendre en charge librement, dans le respect de la dignité de chacun. La formation globale de l'homme que nous recherchons doit être à la source, pour tous, d'une émancipation sociale.

- **Participer à une tâche commune**

Ces objectifs sont communs à *toute la communauté scolaire*. Chacun, selon sa responsabilité, concourt au même but. Il y apporte ses propres compétences et respecte les compétences des autres.

Les *élèves* sont les acteurs de leur formation. Avec l'aide de leurs éducateurs, ils construisent et formulent peu à peu leur projet personnel.

Les *parents* sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'école ne peut réussir toute sa tâche sans les parents, comme ils ne peuvent la réussir sans elle.

Les *organiseurs*, héritiers des fondateurs de l'école, ont une responsabilité particulière du bien commun. Ils doivent rendre compte à la société de leur action et des moyens qui y sont affectés.

Les *directions* animent le projet éducatif pour qu'il se réalise dans leur école. À cette fin, elles en gèrent quotidiennement les ressources, tant humaines que matérielles.

Les *membres du personnel d'enseignement et d'éducation*, dans leurs tâches respectives, sont les professionnels de l'école. Ils apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune.

Les *membres du personnel administratif et ouvrier* contribuent, eux aussi, au bien-être et à la bonne marche de l'établissement.

Cette action, l'école chrétienne la met en œuvre comme toute institution scolaire.

## A LA LUMIERE DE L'EVANGILE

- ***Service de l'homme et amour de Dieu***

En travaillant au bonheur de l'homme et au bien de la société, notre enseignement travaille à l'avènement du Royaume de Dieu : l'amour de Dieu et l'amour du prochain ont partie liée, ils sont source de libération et d'émancipation pour l'homme.

- ***Éducation aux valeurs***

Notre enseignement, qui a à cœur de promouvoir dans sa démarche éducative toutes les valeurs qui appartiennent au bien commun de l'humanité (respect de l'autre, confiance dans les possibilités de chacun, sens du pardon, don de soi, attention aux plus démunis, solidarité responsable, intériorité, créativité, ...), veille à opérer une authentique symbiose entre Évangile et culture humaine.

- ***Inspiration chrétienne***

L'école chrétienne à laquelle nous appartenons entretient vivante la mémoire de l'événement fondateur : la vie, la passion, la Résurrection de Jésus-Christ. Nous croyons que cet événement est capable d'éclairer le sens que chacun(e) cherche à donner à son existence, personnelle et collective, et qu'il offre à chacun(e) la possibilité d'une « vie » nouvelle (JEAN 10,10).

- ***La tâche au concret***

Cette tâche s'effectue dans l'activité même d'enseigner, car là où se construisent les savoirs et les savoir-faire se forment l'esprit et le sens de la vie. Le cours de religion contribue grandement à cette même fin, car il questionne la vie et est questionné par elle ; dans cette optique également, nos institutions se doivent d'offrir des lieux et des temps de ressourcement, de prière, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage.

- ***Ouverture et liberté***

Nos établissements accueillent volontiers celles et ceux qui se présentent à eux : ils leur feront connaître leur projet ; les élèves seront invités au moins à partager les valeurs qui inspirent notre enseignement, cela dans le plus grand respect de la liberté de conscience.

- ***Œuvre de chacun, selon sa situation propre***

Les membres du personnel des établissements collaborent loyalement au projet selon la tâche de chacun : ils ont à cœur de faire vivre dans leurs propos, leurs attitudes, leurs modes de relations, l'esprit qui anime ce projet. Si tous ne peuvent partager de l'intérieur les convictions qui l'inspirent, tous le respecteront et accepteront qu'il se développe.

Un équipe pastorale animera le projet chrétien de nos établissements en veillant à garder toujours vivante la mémoire chrétienne.

## **VERS UN PROJET D'ETABLISSEMENT**

Le pouvoir organisateur préqualifié, dans la ligne du projet éducatif ainsi défini, a adhéré au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC) comme organe de représentation et de coordination. C'est pourquoi, pour mettre en œuvre ce projet éducatif, le pouvoir organisateur adopte le projet pédagogique élaboré par le SeGEC (par l'intermédiaire de la FEDEFOC<sup>1</sup> pour l'enseignement fondamental, de la FESEC<sup>2</sup> pour l'enseignement secondaire). En outre, il souligne l'importance d'une formation adulte continuée.

L'ensemble des partenaires de la communauté éducative veillera à concrétiser ce projet éducatif et le projet pédagogique dans un projet d'établissement, selon la population scolaire qu'il accueille et selon son environnement.

---

<sup>1</sup> FEDEFOC : Fédération de l'Enseignement fondamental catholique.

<sup>2</sup> FESEC : Fédération de l'Enseignement secondaire catholique